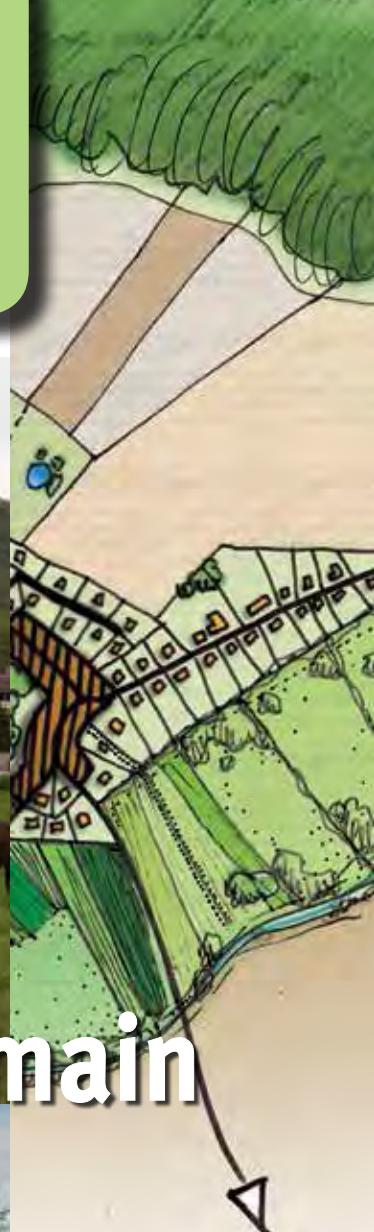


Paysages *à modeler*



Hier, aujourd'hui, demain



Les vallées de l'Yvette



SOMMAIRE

	ÉDITO	P.3
	LES VALLÉES DE L'YVETTE	P.4
	DES PAYSAGES EN PROJET	P.5
	REDÉCOUVRIR LES RIVIÈRES	P.6
	LAISSER LA NATURE SE DÉPLOYER DANS LES VILLAGES	P.7
	LES FÔRETS DE L'YVETTE.....	P.8
	ÉCLAIRCIR LES VALLÉES ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ	P.10
	UNE FORÊT SUPER-HÉROS!	P.11
	L'AGRICULTURE REINE DES PLATEAUX	P.12
	DES PLATEAUX AGRICOLES AUX HORIZONS DESSINÉS	P.13
	UNE AGRICULTURE DE PROXIMITÉ POUR LES HABITANTS	P.14
	UNE URBANISATION VILLAGEOISE AUX PORTES DE L'AGGLOMÉRATION	P.15
	DES LISIÈRES DE FORÊT PRÉSERVÉES AUX ABORDS DES VILLAGES	P.16
	RENOUER LE DIALOGUE ENTRE LA VILLE ET LA CAMPAGNE	P.17
	CRÉER DES CONTINUITÉS ENTRE LES QUARTIERS.....	P.18
	LES VOIES DE CIRCULATION DE VALLÉE EN VALLÉE.....	P.19
	DES VOIES POUR TOUS	P.20
	DES ROUTES « PAYSAGE »*	P.21
	LEXIQUE DÉCALÉ	P.22
	LE SAVIEZ-VOUS?	P.23



Paysage agricole
du vallon du Pommeret



Paysage forestier
des Vaux de Cernay

Les vallées de l'Yvette et de ses affluents constituent le cœur historique du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, un territoire* qui s'étend de Gif-sur-Yvette à l'est aux Essarts-le-Roi à l'ouest, et qui couvre 16 communes.

Châteaux, fermes, moulins, lavoirs, petites églises, vieux murs... témoignent d'un passé rural organisé autour de grands domaines. La nature y a toujours eu la part belle : forêts majestueuses, vallées jardonnées, plateaux cultivés aux larges horizons. Cette conversation tranquille entre nature et agriculture a inspiré peintres, musiciens, poètes et

écrivains venus en villégiature y travailler et s'y promener sur les petits chemins de traverse.

Tout paysage reflète cependant un état des modes de production : les pâturages ont presque tous disparu dans les années 60, et les vallées de l'Yvette et de ses affluents ont été gagnées par l'enrichissement avec le recul des petites fermes d'élevage. Tout paysage reflète aussi un état des relations de l'homme avec la nature, les richesses qu'il en retire, les édifices et les voies de communication qu'il vient y poser, l'intérêt qu'il consent pour la faune et la flore... Certains paysages qui plaisaient tant aux peintres de l'École de Cernay sont menacés car davantage contraints par les modes de vie contemporains et les exigences de rentabilité de l'agriculture.

Les élus du Parc ont souhaité formuler des propositions pour le futur des vallées de l'Yvette : comment faire pour concilier un patrimoine paysager exceptionnel et la proximité de l'agglomération métropolitaine, com-

ment faire pour préserver la diversité des milieux naturels, en dépit de la normalisation de l'aménagement du territoire ?

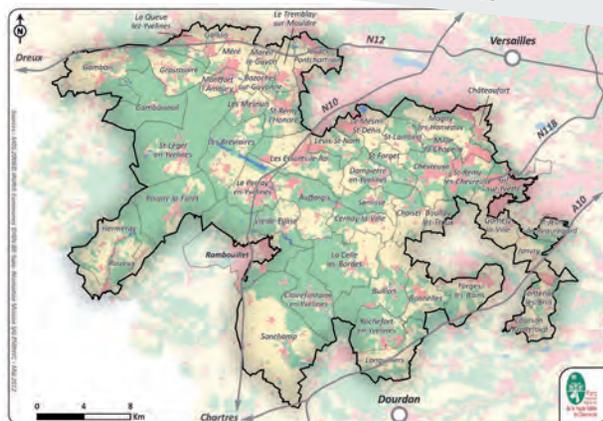
L'idée d'un Plan Paysage et Biodiversité a germé qui puisse dire le possible, le souhaitable et le réalisable afin de mettre davantage en valeur les paysages de vallées et de plateaux. Ces recommandations sont pensées de façon réaliste, avec des moyens publics contraints, et sans jamais renoncer pour autant au caractère exceptionnel d'un Parc naturel.

Ce livret est là pour vous faire découvrir, en paysagiste, les vallées de l'Yvette. Il formule également des propositions pour une évolution bénéfique de cet espace remarquable de l'île-de-France.

M. Vandewalle
Président du Parc

DES PAYSAGES EN PROJET

Les 51 communes
du Parc naturel régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse



La démarche des Plans Paysage et Biodiversité est née avec l'élaboration de la nouvelle Charte du Parc (2011-2023). La charte est elle-même le projet de territoire qui oriente la politique d'un Parc naturel régional ; elle comprend de grands axes stratégiques, déclinés en objectifs.

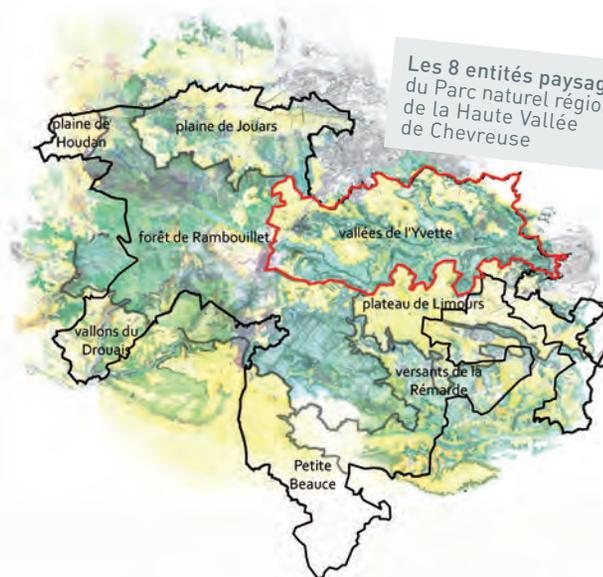
Les Plans Paysages et Biodiversité sont évoqués dans l'axe 1 de la Charte du Parc : « Gagner la bataille de la biodiversité et des ressources naturelles dans un espace francilien », objectif 6 : « Restaurer la trame verte et paysagère ».

« Le paysage, porteur de l'identité du territoire, est le produit du patrimoine naturel et du patrimoine culturel, de la nature et des activités humaines. C'est pourquoi il est envisagé de croiser les regards et les compétences pour

traiter simultanément les problématiques de paysage et de biodiversité.[...] Pour ce faire, l'élaboration des plans « Paysage et biodiversité » à l'échelle de chacune des entités paysagères et écologiques, semble pertinente. Par une approche intégrée et concertée, ils identifient les objectifs et les préconisations d'aménagement et de gestion des trames écologiques et paysagères, des axes de vue, de la gestion de l'eau, d'intégration des constructions et du cadre de vie.»

Un travail efficace sur les paysages et la biodiversité ne peut s'arrêter aux frontières communales, le Parc naturel a choisi de décliner les plans Paysage et Biodiversité à l'échelle intercommunale, découpant ainsi son territoire en 8 entités paysagères*, 5 majeures et 3 mineures. L'entité des « Vallées de l'Yvette », cœur historique du Parc, est ainsi la première à faire l'objet d'une étude avant les entités Plateau de Limours et Plaine de Jouars à Montfort.

Les 8 entités paysagères
du Parc naturel régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse





Dessin de l'école Piaget de la commune Chevreuse



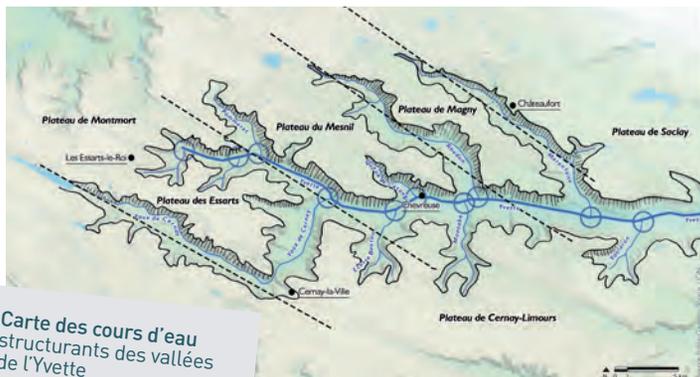
LES VALLÉES DE L'YVETTE

Quand l'eau dessine le relief...

Les vallées ont été creusées avec une pente raide exposée au sud et une pente douce exposée au nord selon une orientation géologique ouest nord-ouest / est sud-est, communément appelée la direction armoricaine.

Le plateau du Hurepoix constitué d'argiles à meulière et de sables de Fontainebleau a été entaillé par l'Yvette et ses affluents qui cherchent à rejoindre la rivière de l'Orge. La présence de l'eau a développé des zones humides riches en biodiversité où des espèces sont protégées (l'écrevisse à pattes blanches, les bouvières, la lamproie de Planer, la truite Fario...).

À l'ère glaciaire, les coteaux* exposés au soleil ont subi des chocs de température importants qui expliquent aujourd'hui que ceux-ci soient plus pentus. Pendant longtemps, ils ont été destinés à la culture de la vigne. Aujourd'hui, l'abandon de cette production a entraîné un reboisement naturel. À contrario, les coteaux exposés à l'ombre, plus doux, ont été davantage cultivés. L'agriculture mécanisée de ces cinquante dernières années a petit à petit délaissé ces espaces au profit des plateaux.



Carte des cours d'eau structurants des vallées de l'Yvette



Ce schéma reproduit l'implantation traditionnelle des villages, des bois et des cultures en fonction du relief.





REDÉCOUVRIR LES RIVIÈRES

L'eau, c'est la vie !

L'eau des petites rivières désaltère le bétail qui y trouve aussi un refuge ombragé, irrigue les pâturages et les plantations, transporte poissons et alluvions*. Les habitants y lavaient leur linge, y travaillaient dans des moulins à blé ou à tan. On flâne ou on médite au bord de l'eau, et on y

pêche aussi. La rivière est un lieu de promenades et de rencontres agrémentées de petits ponts et de lavoirs, une mise en scène aussi pour les jolies bâtisses. Pour remplir toutes ces fonctions, les rivières des vallées de l'Yvette ont progressivement été aménagées,

sécurisées, canalisées... Elles ont parfois disparu du regard par trop de végétation ou de constructions environnantes, ou derrière les hauts murs de grandes propriétés... Pourtant l'eau trouve toujours son chemin... et pourrait réapparaître au creux des vallées.

Vers un paysage de l'eau plus manifeste.



Le parc de St-Rémy-lès-Chevreuse aujourd'hui

Dans le parc de la mairie de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, la rivière retrouve peu à peu sa place. Un jour, libérée de ses poncins en bois et exposée à la lumière du soleil, l'Yvette y coulera plus vivante, comme le souligne le croquis qui laisse entrevoir une rivière plus présente.



Croquis du parc projeté...

Les rivières sont des corridors écologiques*, reliant les espaces les plus naturels aux espaces les plus urbains pour les poissons bien entendu, mais pas seulement ; toute une faune emprunte leur cours. Les abords des rivières (zone d'expansion naturelle des crues, marais, bassins,...) permettent de lutter contre les inondations,

jouent un rôle efficace de dépollution, sont des refuges pour la faune et des lieux de promenade.

En valorisant et en encourageant les projets liés à l'eau, le Parc cherche à redonner à l'eau toute sa place, celle d'un élément incontournable pour l'identité du paysage et pour les fonctions écologiques qu'elle remplit.



Marais de Maincourt-sur-Yvette à Dampierre

Les moulins ont créé des paysages artificiels, devenus des refuges pour l'avifaune (Martin-pêcheur, Phragmite des joncs, Râle d'eau), les insectes et toute une végétation spécifique des zones humides (Roseau, Lathrée clandestine). Ainsi le marais de Maincourt à Dampierre aménagé sur un ancien étang de moulin. Ces endroits précieux font l'objet de toutes les attentions. On comprend ainsi que rien n'est simple, certains aménagements anciens, créés de la main de l'homme, ont pu favoriser le développement d'une biodiversité remarquable.



LAISSER LA NATURE SE DÉPLOYER DANS LES VILLAGES

...Quand la nature et l'urbain font bon ménage.

Proche de la métropole francilienne, les villes et villages ont conservé leur identité rurale. La nature qui s'infiltré par tous les chemins, plantations, vergers, placettes et mares... au plus près des habitations entretient cette allure champêtre. Une nature rurale, très bucolique est présente, mais pas seulement: les grands jardins et domaines historiques introduisent une forme de «nature Parc» tandis que certaines forêts, des zones humides, des chaos gréseux, des cascates* apportent des touches de «nature spontanée, sauvage» aux portes des villages. Enfin, la plantation de vergers ou l'aménagement de potagers en ville marquent le retour d'une «nature agricole», de proximité, à destination des habitants. Ces distinctions sont le début d'une reconnaissance.



Les coquelicots n'appartiennent pas seulement à Monet... Des espaces verts moins tondu et moins traités et c'est le champ libre pour une végétation plus sauvage et champêtre !

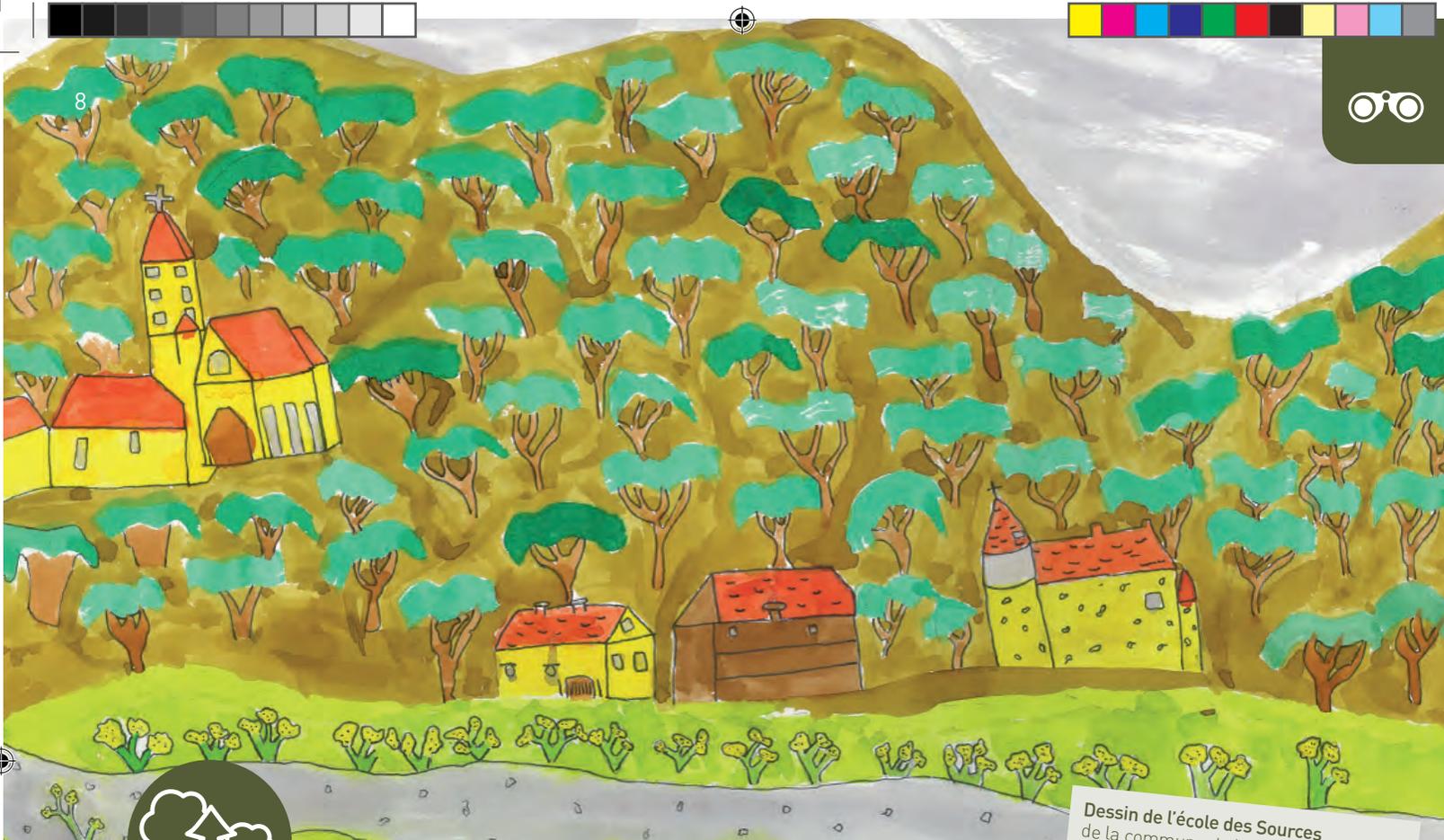
Aujourd'hui, les nouveaux défis écologiques nécessitent de penser autrement la nature dans les villages. Pour cela, plusieurs communes du Parc ont mis en place en place une gestion différenciée des espaces verts. Celle-ci conduit à entretenir des espaces publics urbains, périurbains ou naturels avec des techniques et des priorités d'interventions différentes en fonction des utilisations et de la fragilité du milieu naturel.

Bidons Sans Frontières



Les installations de Bidons Sans Frontières de Gérard Benoit à la Guillaume dans la prairie de Coubertin à Saint-Rémy-Lès-Chevreuse: une évocation de la rencontre entre ville et «nature rurale».





Dessin de l'école des Sources
de la commune de Lévis-Saint-Nom

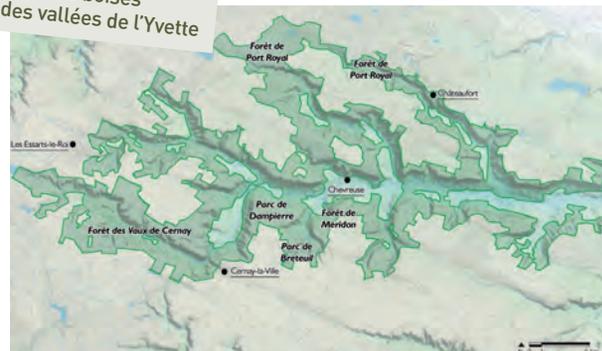


LES FORÊTS DE L'YVETTE

**Quand les reliefs
sont masqués par la forêt...**

Véritable paysage emblématique du Parc naturel régional, la forêt confère au territoire un caractère verdoyant très dépaysant en région parisienne. Ce qu'elle réserve : une ambiance intime, un havre bucolique, discret, secret, à peine troublé par l'envol d'oiseaux, le bruissement de feuillages ou la silhouette d'un cerf au loin... Bien protégée sur le plan réglementaire, la forêt devient cependant hégémonique, coupant les vallées des plateaux par un long cordon forestier, qui gomme tout relief, et masque beaucoup de cours d'eau.

Espaces boisés
des vallées de l'Yvette



La forêt se déploie principalement sur les coteaux*, celle-ci enveloppe toutes les vallées et les isole des plateaux agricoles.

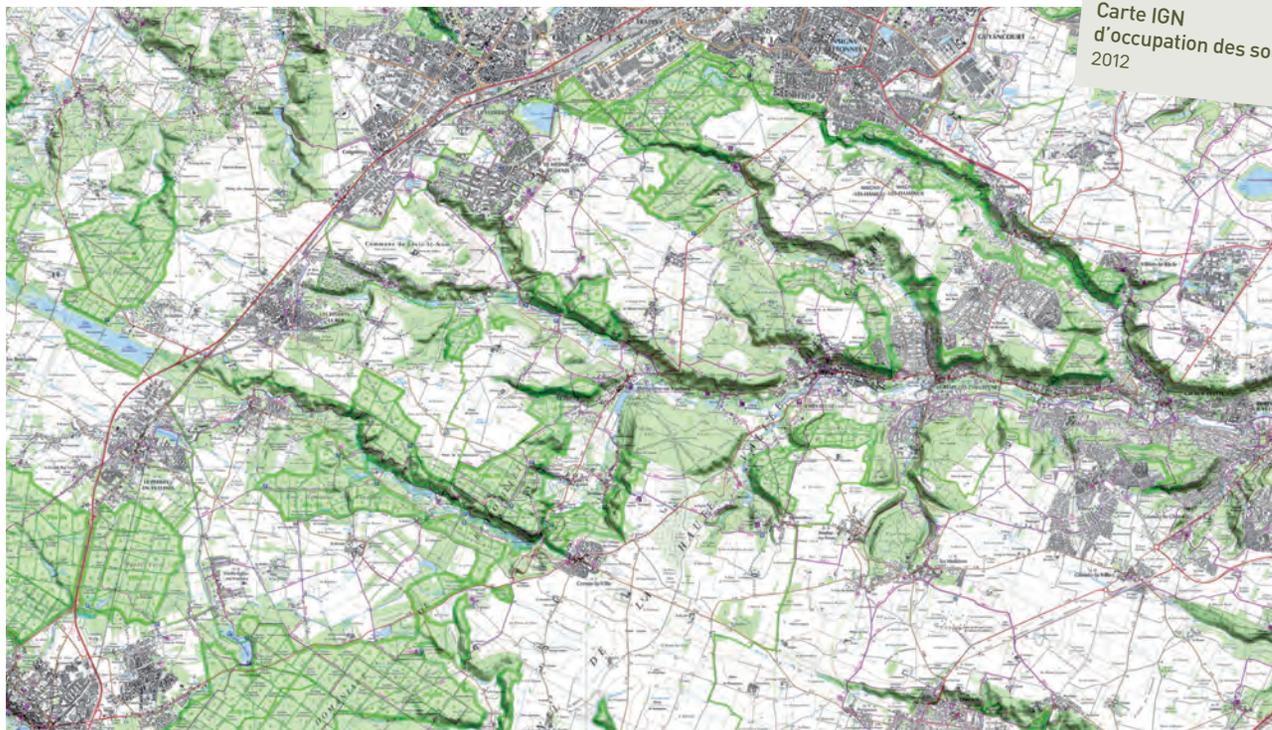
Contrairement aux idées reçues, il y a plus de forêt aujourd'hui qu'à l'époque de Louis XIV. La mécanisation croissante de l'agriculture rend les sols les plus pentus difficiles à cultiver, la forêt a ainsi peu à peu gagné du terrain. Elle avance et investit les vallées, modifiant ainsi les paysages en réduisant progressivement la biodiversité des milieux naturels.

Carte de Cassini
fin du XVII^e siècle



Ces deux cartes montrent l'évolution de la forêt de la fin du XVII^e à nos jours.

Carte IGN
d'occupation des sols
2012



ÉCLAIRCIR LES VALLÉES ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Conséquence de l'avancée des forêts, les vallées s'enrichissent et les vues disparaissent. Le visiteur est parfois désorienté dans les vallées qui se ressemblent toutes. Les paysages se simplifient et perdent de leur charme.



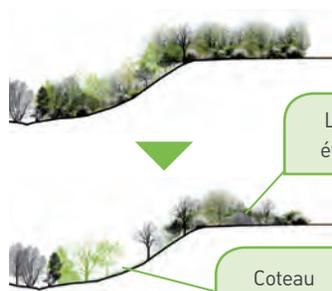
Carte postale du hameau du Girouard Début XX^e

Le hameau du Girouard En 2012



Boisement à éclaircir

La carte postale du hameau de Girouard à Lévis-St-Nom permet de constater cette évolution des paysages. Un projet existe cependant aujourd'hui qui prévoit de prélever plusieurs arbres au fond de la vallée, d'ouvrir de nouvelles perspectives et d'améliorer ainsi une biodiversité remarquable qui préfère les milieux ouverts.



Coupe d'un versant avant et après une opération de « réouverture »

Lisière étagée

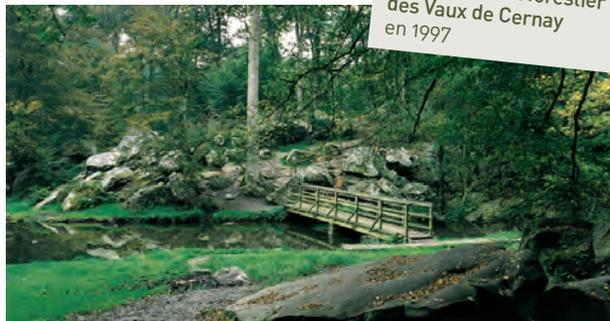
Coteau éclairci

Éclaircir les boisements permet de retrouver des panoramas et de créer des milieux naturels variés accueillant une flore et une faune plus riche.

UNE FORÊT SUPER-HÉROS!

Proche des villes, la forêt accueille de nombreuses activités qui doivent trouver leur place au cœur d'un milieu fragile. L'équilibre entre l'homme et la nature est, ici, particulièrement sensible. Difficulté des animaux à se déplacer, exploitation du bois, intérêt touristique, la forêt doit être (a)ménagée en prenant en compte l'ensemble de ces dimensions.

Aménagement forestier
des Vaux de Cernay
en 1997



Le même aménagement
en 2012

En 15 ans, la nature a repris ses droits, investissant le chaos de grès et faisant peu à peu disparaître la rivière. Le pont s'est beaucoup détérioré montrant l'importance d'entretenir les différents « usages » de la forêt.

Gravure des grès de Cernay
Dardoize



Étang des Vaux de Cernay

Depuis le XIX^e siècle, les forêts ont été source d'inspiration pour les artistes venus en train de Paris, des arbres dits de série paysagère ont même été plantés afin de devenir des motifs élégants sur la toile des peintres « pleinairistes »* de l'École de Cernay.



L'AGRICULTURE REINE DES PLATEAUX



Dessin de l'école Saint-Exupéry
de la commune de Magny-les-Hameaux

Des sols fertiles sur les plateaux, des prairies pâturées dans les vallées.

Sur le territoire des vallées de l'Yvette, l'agriculture revêt un visage double et complémentaire, organisée en fonction du relief. Les grands plateaux sont dominés par une agriculture intensive et céréalière tandis que les vallées accueillent plus volontiers l'élevage, avec de nombreuses prairies de fauche et des pâturages. Les plateaux de ce territoire sont parmi les plus fertiles d'Europe.

Les vallées fragmentent l'espace agricole en plusieurs plateaux isolés les uns des autres.

Les paysages agricoles des plateaux ont eu tendance à s'uniformiser, devenant ainsi monotones pour le regard. L'intensification agricole a conduit à supprimer tous les obstacles pour les machines et à gérer l'eau de manière rationnelle. Les arbres et notamment leurs alignements, ainsi que les mares sont des éléments de ressources pour la biodiversité et des repères pour la lecture d'un paysage. Ainsi, un alignement d'arbres le long d'une rivière sert à la fois à lutter contre l'érosion des berges mais aussi à signaler la présence de l'eau sur un plateau agricole.

Ces photos aériennes témoignent du changement important intervenu pendant ces 50 dernières années. Les arbres qui permettaient de suivre le cours d'eau ont disparu, donnant à celui-ci un aspect de fossé agricole.

Occupation agricole
des sols des vallées
de l'Yvette



Photos aériennes
de la rigole de Montmort
en 1949 et 2012





DES PLATEAUX AGRICOLES AUX HORIZONS DESSINÉS

Les paysages agricoles, bien qu'ils ne soient pas reconnus au même titre que les vallées, ont des qualités indéniables qui mériteraient d'être davantage mises en valeur. Les terrains plats, parfois légèrement ondulés, soulignent les horizons boisés. Les couleurs changeantes selon les saisons et les plantations donnent la sensation d'un territoire vivant qui ne cesse de se réinventer. Enfin, de nombreuses fermes au bâti remarquable (cf livret « Découvrir les grandes fermes ») signale la présence de l'activité économique au milieu de cet espace nourricier. Depuis plusieurs années, le Parc encourage et subventionne la plantation de haies et d'arbres isolés, notamment auprès des agriculteurs, principaux « aménageurs » des grands plateaux agricoles.



RD36 à Châteaufort
aujourd'hui

Plantation d'un arbre le long de la route :

- permet à l'eau de mieux s'infiltrer ;
- devient un élément de lecture du paysage.

La plantation d'une lisière végétale le long du village permet de « cacher » certains bâtiments peu esthétiques mais également d'améliorer l'infiltration de l'eau.

La plantation d'arbres fruitiers sert à la fois de repère et d'ombrage sur les chemins mais a également une vocation nourricière et économique.

RD36 à Châteaufort
demain ?



Les arbres prélevés permettent d'ouvrir une perspective sur un village.

Ce photomontage met en évidence l'importance du végétal dans le paysage des grands plateaux lorsqu'il est judicieusement positionné. Quelques aménagements « légers » peuvent facilement modifier la perception d'un paysage.

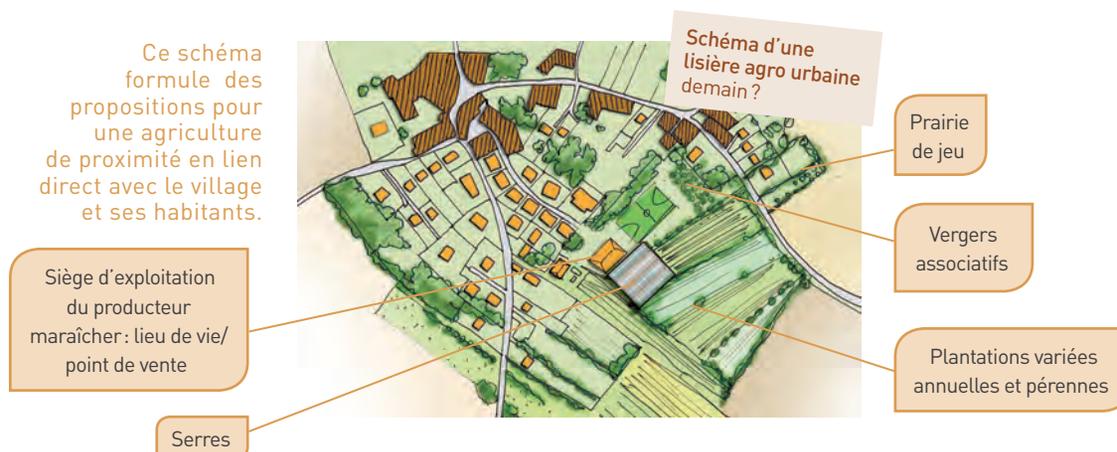




UNE AGRICULTURE DE PROXIMITÉ POUR LES HABITANTS

Les vallées de l'Yvette constituent le premier espace agricole périurbain à l'Ouest de l'Île-de-France. Malgré leur fertilité, les terres sont menacées par la ville qui avance et qui grignote peu à peu les espaces agricoles. Il est primordial de repenser l'usage des franges urbaines afin que celles-ci ne soient pas vues comme des « vides »

en attente de constructions mais comme des opportunités pour y développer notamment une agriculture de proximité*. Elles permettent de développer des activités complémentaires à côté d'une agriculture intensive davantage destinée à la transformation industrielle et à l'exportation.



L'agriculture de proximité permet d'envisager autrement le lien entre la ville et son environnement immédiat. Avec ses points de vente, ses vergers, ses cheminements, le paysage et les pratiques citadines y gagnent en intérêt. Dans cette optique, le Parc cherche des terres agricoles disponibles pour permettre à de jeunes maraîchers « sans terre » de s'installer au plus près des villes. Mais le prix élevé du foncier sur le territoire constitue actuellement un frein au développement de ce type d'activités.

Photomontage d'une parcelle, à proximité immédiate de la ville, destinée au maraîchage.



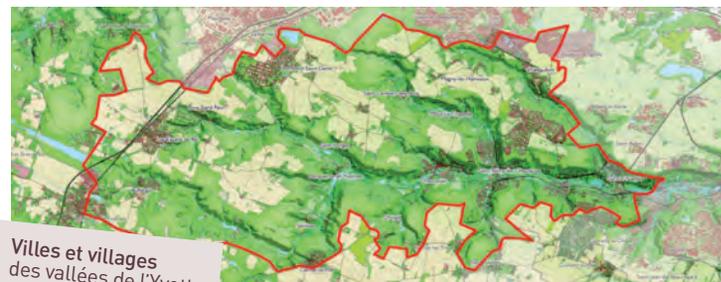
UNE URBANISATION VILLAGEOISE AUX PORTES DE L'AGGLOMÉRATION



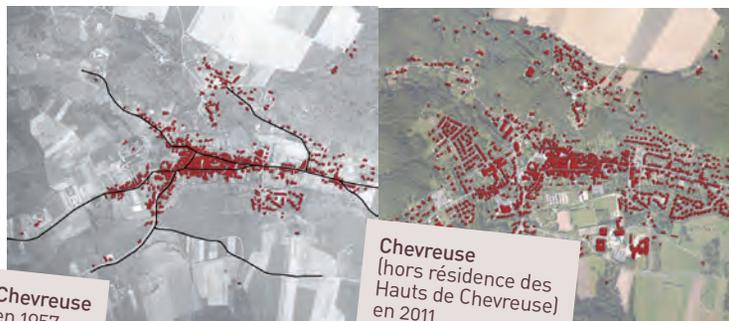
Des villages en constant développement
depuis le début du XX^e siècle

Dessin de l'école Piajet
de la commune Chevreuse

L'urbanisation des vallées de l'Yvette est composée principalement de villages situés dans les vallées. Sur les plateaux, on retrouve quelques fermes et hameaux. Ce paysage urbain est hérité des grands domaines seigneuriaux ou d'abbayes constitués dès le Moyen-Âge et qui se sont développés davantage encore à l'époque classique. Les traces de cette époque sont encore très visibles aujourd'hui à travers les boisements hérités des grands parcs et des chasses.



Villes et villages
des vallées de l'Yvette



Chevreuse
en 1957

Chevreuse
(hors résidence des
Hauts de Chevreuse)
en 2011

Ces photos aériennes témoignent d'une urbanisation qui s'est beaucoup développée dans la seconde moitié du XX^e siècle, dans la vallée mais aussi sur les coteaux.

Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, les villages se sont beaucoup étendus. L'une des missions du Parc naturel est d'inciter à la maîtrise de l'urbanisation à la fois pour préserver le cadre de vie du territoire mais également pour conserver la vocation agricole des terres. Le risque est également que ces villages perdent leur identité car en se développant, ils finissent par se rejoindre, créant un tissu urbain sans discontinuité.

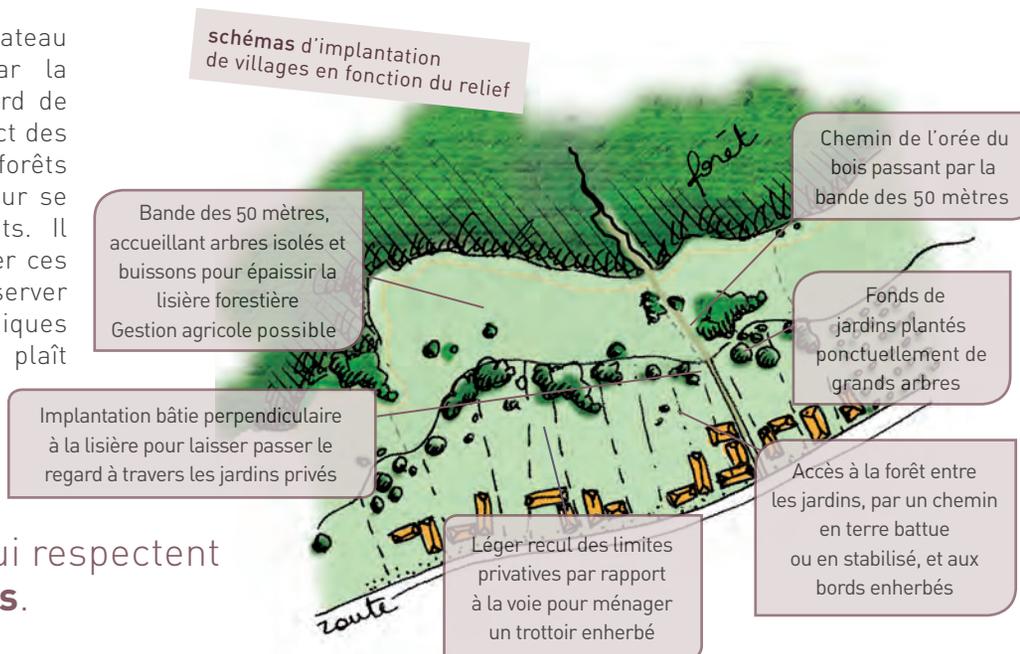
L'urbanisation dans l'entité « vallées de l'Yvette » s'est développée principalement dans les vallées et le long des axes routiers principaux. Tandis que les plateaux étaient destinés à l'agriculture.





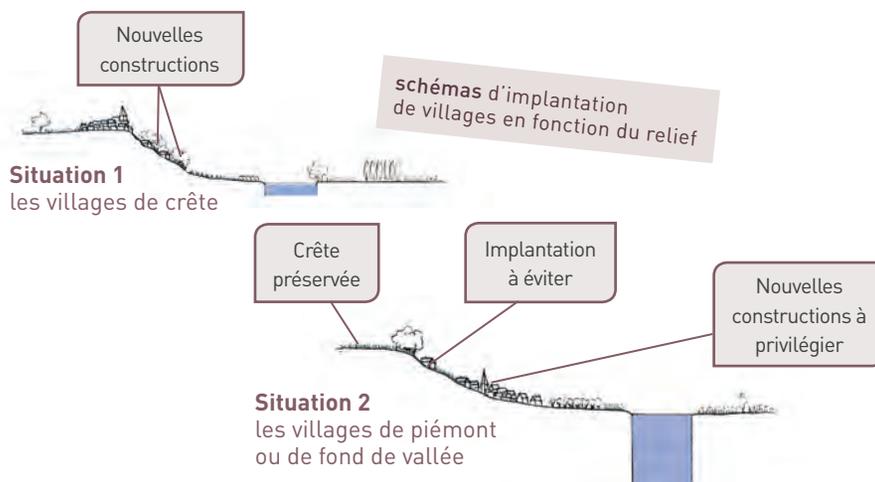
DES LISIÈRES DE FORÊT PRÉSERVÉES AUX ABORDS DES VILLAGES

La plupart des villages de plateau sont directement bordés par la forêt. Sur les crêtes, en rebord de coteau et de plateau, au contact des grands espaces cultivés, les forêts apportent l'abri nécessaire pour se protéger des vents dominants. Il est très important de préserver ces lisières forestières pour conserver à la fois les équilibres écologiques et cette valeur forestière qui plaît beaucoup aux habitants.



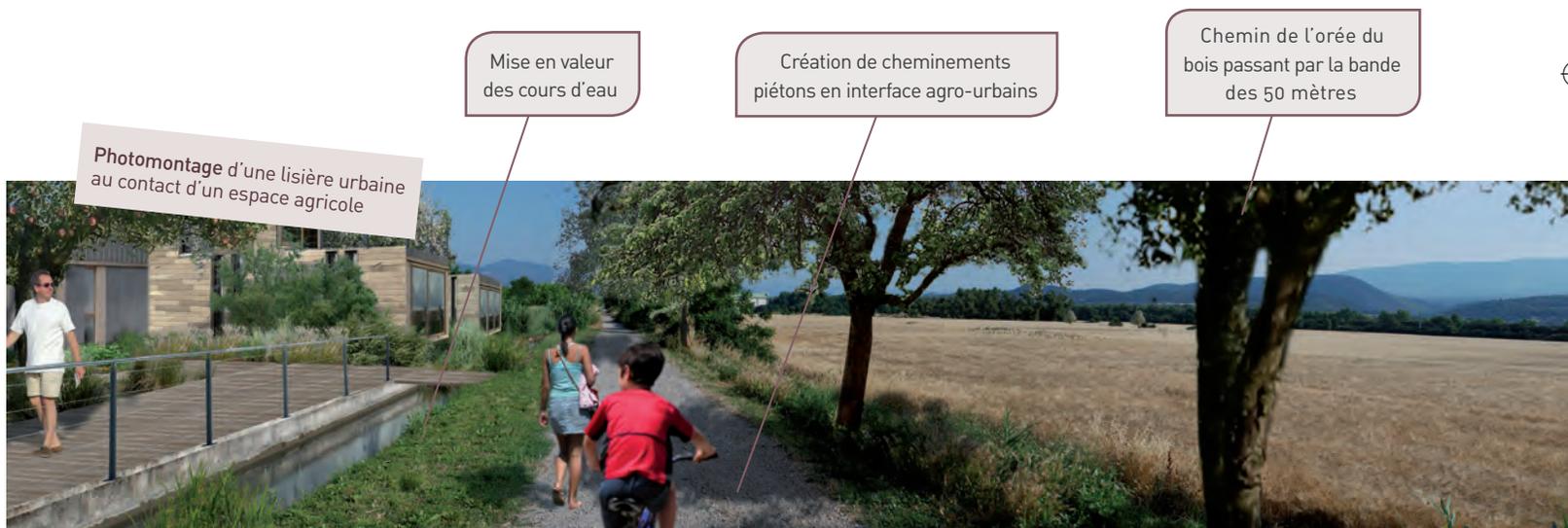
Des constructions qui respectent le paysage de vallées.

Si les paysages des vallées ont autant de qualités, on le doit à la précision de leur organisation. Pour la garder, il est nécessaire de faire des choix: positionner précisément les constructions par rapport au relief, organiser la parcelle de façon à rendre moins visible la construction, choisir la limite du village en définissant clairement l'enveloppe urbaine. En agissant en tant que conseil auprès des communes, le Parc cherche à ce que l'ensemble de ces dispositions soient intégrées dans les futurs projets d'aménagement.



RENOUER LE **DIALOGUE** ENTRE LA **VILLE** ET LA **CAMPAGNE**

La ville et ses nombreuses extensions contemporaines ont petit à petit grignoté sur l'espace agricole sans pour autant se développer de manière très harmonieuse. De nombreux quartiers semblent tourner le dos aux parcelles agricoles. Il est important de préserver les franges urbaines pour renouer le dialogue entre la ville et la campagne. Certains aménagements « doux » permettent de renforcer le lien entre la ville et les espaces naturels qui l'entourent.



Ce photomontage permet de montrer que de légers aménagements peuvent contribuer à améliorer la relation entre la ville et la campagne.



CRÉER DES CONTINUITÉS ENTRE LES QUARTIERS

La construction de nombreux lotissements ces cinquante dernières années a contribué à créer des quartiers souvent peu reliés aux centres anciens. Aujourd'hui, pour stopper l'urbanisation des terres agricoles et naturelles, les nouvelles habitations s'insèrent au cœur des villages. Le projet «BIMBY» (Built In My Back Yard), porté par la mission urbanisme du Parc, s'inscrit justement dans cette logique de densification du tissu urbain existant (pour plus de renseignements, <http://bimby.fr/>).



Exemple d'une opération de densification au Mesnil-Saint-Denis

Au Mesnil-Saint-Denis, à une minute du centre commerçant, de nouveaux logements ont été construits à l'intérieur du tissu urbain existant. Une voie piétonne relie les quartiers alentours au cœur historique.

La création de liaisons douces est un moyen de relier les quartiers entre eux limitant ainsi les déplacements automobiles. Elles permettent également de changer le regard sur l'espace public qui redevient un lieu de promenades,

de convivialité. Les aménagements paysagers le long de ces cheminements participent au bien-être et à la qualité de vie des habitants toujours plus demandeurs de nature en ville.

Ce cheminement, au Mesnil-Saint-Denis, permet de faire le lien entre les différents quartiers.



Exemples de voies «douces» au Mesnil-Saint-Denis



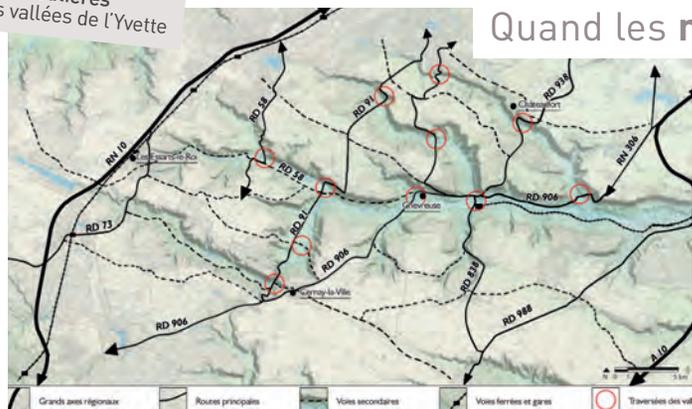


Dessin de l'école Piaget de la commune Chevreuse



LES VOIES DE CIRCULATION DE VALLÉE EN VALLÉE

Voies routières des vallées de l'Yvette



Quand les routes traversantes se voient de loin...

L'organisation des voies de circulation remonte parfois au XVII^e ou même à la Renaissance. Les grands axes coupent les vallées pour rejoindre des destinations lointaines. Les routes locales suivent les vallées et vallons pour desservir les bourgs, villages et hameaux.

Les franchissements de vallées permettent de découvrir la variété des paysages sur des itinéraires historiques et touristiques de renom.

Le carrefour de Lartoir aux Essarts-le-Roi au début du XX^e siècle...



... le même carrefour en 2012

Le carrefour de l'Artoire, aux Essarts-le-Roi, avec le développement du trafic automobile, s'est transformé en un aménagement complexe.



DES VOIES POUR TOUS



Carte postale
de la place de l'Église
à Dampierre au début
du XX^e siècle



Accueillir tous les modes de déplacements en ville et à la campagne nécessite de penser les routes autrement, à pied, en fauteuil, à vélo, en poussette, à voiture, en tracteur... tous les déplacements sont à prendre en compte. La notion d'espace partagé* permet d'envisager plus de confort pour tous.

Cette carte postale ancienne souligne les différents usages tels qu'ils se côtoyaient autrefois : piétons, cyclistes et voitures. L'espace public n'était pas compartimenté comme il l'est aujourd'hui.

La croissance de la circulation automobile au XX^e siècle a peu à peu modifié le paysage urbain en compartimentant ses différents usages. Cela s'est accompagné du développement d'un mobilier urbain souvent standardisé qui « encombre » l'espace public. Aujourd'hui, l'objectif est de le repenser en faisant une place à tous (véhicules, piétons, cyclistes), tout en retrouvant l'identité propre à chaque village.

Aujourd'hui,
un espace segmenté



Piétons et cyclistes qui empruntent la rue de la République à Saint-Rémy-lès-Chevreuse rêvent de trottoirs élargis, de trajets sécurisés et de vitesse automobile réduite.

Demain,
un espace partagé

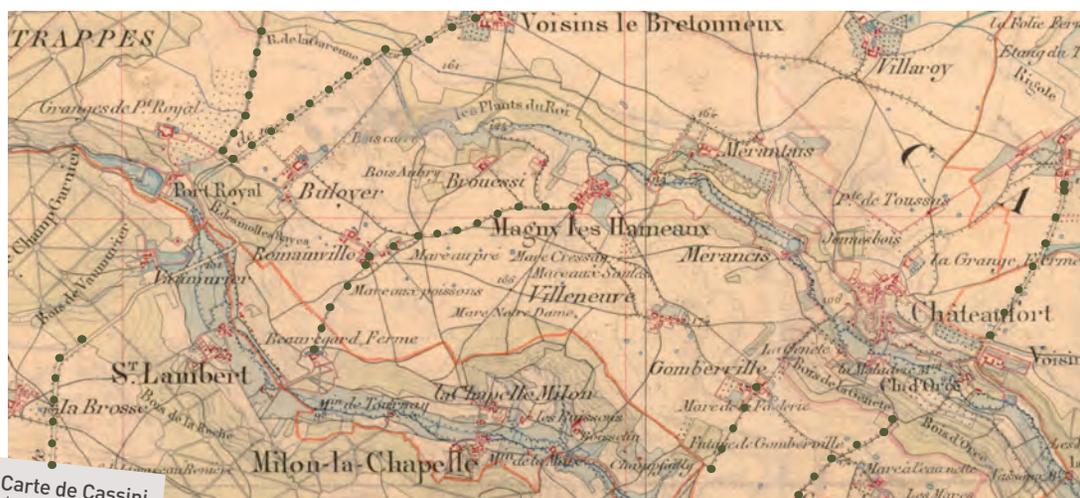


DES ROUTES « PAYSAGE »*

Menant de sites historiques en sites naturels remarquables, les routes sont aussi des patrimoines avec leurs bordures de grès sur des

kilomètres et leurs alignements d'arbres majestueux. Ces routes se sont parfois réduites à des conduits d'automobiles dont seuls

les flux et la vitesse sont contrôlés... L'objectif des communes et du Parc est de leur redonner cette mission panoramique.



Carte de Cassini du XVII^e siècle

Legende : ●●●●● Alignement d'arbres

Sur le plateau de Magny-les-Hameaux, les routes principales étaient plantées d'alignements d'arbres jusqu'au XIX^e siècle.

Une hiérarchie des routes se dessine en fonction des essences d'arbres utilisées. Les platanes et peupliers soulignent les grands axes (souvent d'anciennes routes royales), les arbres fruitiers mènent aux fermes et les poiriers isolés indiquent la présence de carrefours ou bornent les parcelles agricoles.



Route départementale 91

La route départementale 91 est une route emblématique qui relie les châteaux de Versailles et de Rambouillet en passant par celui de Dampierre, l'abbaye de Port Royal des Champs et le site des Cascades des Vaux de Cernay.



AGRICULTURE DE PROXIMITÉ Lorsque notre voisin agriculteur cultive de bons produits pour régaler les fins gourmets. Mais attention, ne les cherchez pas à Hong-Kong ou à New-York, ils sont là, à côté. Ce sont les habitants du village !

ALLUVIONS Dans la vie d'une rivière, des petits bouts de bois, de sable, d'argile ou de gravier, se rencontrent, s'entassent et s'entrelacent formant des dépôts qui choisissent de vivre sur les rives et les pentes ou de mourir noyés sous les sanglots du cours d'eau.

PAYSAGE L'homme et la nature s'y rencontrent, le passé et l'avenir s'y dessinent, chacun en a la charge.

BIODIVERSITÉ Quand toutes les vies comptent et trouvent leur bonheur en nombre.

CASCATELLE Petite sœur de la cascade.

CORRIDOR ÉCOLOGIQUE Le couloir aux merveilles qui mène d'un foyer à l'autre.

COTEAUX Gardiens de la vallée, ils descendent des plateaux couverts par un végétation moutonnante.

DIRECTION ARMORICAINE Des champs Élysées au château de Versailles en passant par les vallées de l'Yvette, cette direction donne un sens au grand paysage francilien.

ENTITÉ PAYSAGÈRE Reconnaissance de traits de caractère identitaires.

ESPACE PARTAGÉ Les cyclistes, piétons et automobilistes s'y retrouvent pour avancer ensemble.

LISIÈRE Un lieu de rencontre entre deux univers où l'union devient unique.

PLEINAIRISTE Peintre guilleret, aimant le grand air, qui emporte chevalet et tubes de gouaches dans la nature.

RIPISYLVE Ruban boisé et herbacé le long de l'eau.

ROUTE PAYSAGE En balade sur ces routes, les plus beaux paysages défilent sous nos yeux.

TERRITOIRE Chez soi.

TRAME VERTE ET BLEUE Quand l'eau et le végétal forment des sillons connectés les uns aux autres.

VERTUGADIN Comment ce mot si joli peut-il vouloir dire «bourrelet»? Élément de costume sur les robes traditionnelles espagnoles et formes rebondies dessinées sur des pentes enherbées dans les parcs à la Française. Rendez-vous vite en face du château du Dampierre !

LE SAVIEZ-VOUS ?

AUFFARGIS Les premières traces d'Auffargis datent de la fin du VIII^e siècle après JC. Pépin Le Bref donne à l'abbaye de Saint-Denis sa forêt d'Yveline, ses bâtis et ses hommes ; parmi ceux-ci, il en est qui vivent au lieu d'Ulfraciagas. Six années plus tard, confirmant la donation, Charlemagne cite Ulfraciagas...

CERNAY-LA-VILLE Cernay viendrait de *Sarnacum* qui signifie le lieu du fer autrement dit un lieu d'exploitation ou de travail du fer.

CHÂTEAUFORT La commune doit son nom à la présence, au Moyen Âge, de trois châteaux forts sur son territoire.

CHEVREUSE Le nom de « Chevreuse » évoque un pays de chèvres ou de chevreuils. Le village est mentionné dès 980 dans une bulle du pape, sous le nom de Cavrosa.

CHOISEL Doit son nom à la famille de Choisel, propriétaire du terroir avant les Chevreuse. Ce nom, écrit d'abord « Soisé », pourrait dériver du mot latin *sosius* parfois attribué aux augets fixés aux roues de moulin.

DAMPIERRE-EN-YVELINES Il existe deux origines possibles au nom. *Domus Petri* qui signifie « la maison de Pierre », en raison de l'église Saint-Pierre qui y est construite. Ou *damna petra* qui signifie : la « pierre damnée ».

GIF-SUR-YVETTE L'origine du mot est controversée mais il s'agirait d'une évolution du mot gaulois *ædificia* qui signifie ferme.

LE-MESNIL-SAINT-DENIS Le mot Mesnil viendrait du latin *Mansio*, *Mansionile* qui signifiait « maison » dès le IX^e siècle. Ce nom est très générique et découle de l'appartenance au domaine de l'abbaye de Saint-Denis.

LES ESSARTS-LE-ROI Essart, du latin populaire *exsartum*, de *exsarire*, qui signifie « défricher ». Les Essarts évoquent la population qui fut autorisée à défricher la forêt.

Derrière les **noms des villes et villages** se cachent parfois un trait du paysage, de l'architecture ou la présence d'un animal...

LÉVIS-ST-NOM Le nom de ce « pays » apparaît sous la dénomination latine de « *ad Levicias* », par lequel Charlemagne confirmait la donation que le roi Pépin Le Bref, son père, avait faite en l'année 768 à l'abbaye de Saint-Denis de la forêt Yveline. Le village s'est tout d'abord appelé Saint-Nom-de-Lévy, et cela jusqu'en 1818, associant le saint patron à cette origine lointaine.

MAGNY-LES-HAMEAUX Magny correspond à un archétype fréquent en France, *Maniacum* ou *Magniacum*, nom de domaine gallo-romain composé avec le suffixe *-acum* de propriété et le nom du propriétaire *Manius* « né le matin » ou *Magnus* « le Grand ». La commune s'est appelée « Magny-l'Essart » jusqu'en 1788, date à laquelle elle a pris son nom actuel.

MILON-LA-CHAPELLE Milon-La-Chapelle était divisée en deux communes jusqu'au XVI^e siècle. L'une, la Chapelle, sur la rive gauche du Rhodon, l'autre, le Château de Milon, sur la rive droite. L'union des deux bourgs a lieu pendant l'hiver 1672 où le froid et la glace empêchèrent les Milonais d'aller à la messe, faute d'un chemin praticable. Le bourg de la Chapelle accepta d'accueillir les habitants du bourg du Château de Milon dans leur propre église. L'union officielle fut célébrée lors de la Révolution au XVIII^e siècle.

SAINT-FORGET La commune tire son nom de Saint-Ferréol, martyr de Vienne en Dauphiné. Il s'agit du nom donné à la paroisse au XIII^e siècle puis au fief et à la commune.

SAINT-LAMBERT-DES-BOIS La commune tient son nom de Saint-Lambert, apôtre belge.

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE Doit son nom à Saint Rémi, évêque de Reims vers 458. Le mot *lès* signifie « près de » pour différencier les nombreuses villes se nommant Saint-Rémy en France.

SENLISSE Serait issu du mot latin *Senliciae*, ou *Scindeliciae*, signifierait « entouré de lices » (palissade de bois, de bardeau).



Président du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse : Yves Vandewalle

Directeur de publication : Anne Le Lagadec

D'après le Plan paysage et biodiversité des Vallées de l'Yvette : Agence Folléa-Gautier et Atelier d'Écologie Urbaine

Rédaction : Nicolas Tinet, Anne Le Lagadec, Laurence Renard

Photos : Gérard Benoit à la Guillaume, Gérard Dalla Santa, Sandra Tarpinian, PNRHVC

Illustrations : Boris Transinne, Sandra Tarpinian

Suivi de fabrication : Virginie Le Vot

Maquette : Studio Agnès Cappadoro

Imprimé sur papier recyclé

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Maison du Parc

Château de la Madeleine

Chemin Jean Racine

78472 Chevreuse

Tél : 01 30 52 09 09

accueil.pnr.chevreuse@wanadoo.fr

www.parc-naturel-chevreuse.org



Yvelines
Conseil général

